

TRAVAIL, DÉVOUEMENT... ET MÉPRIS !

À l'établissement de Caen, le chef se prend pour un monarque.
Sous couvert de l'article D221-6 du code pénitentiaire, il s'arroge le droit de décider unilatéralement de votre vie professionnelle... quitte à impacter directement votre vie privée.

Vous êtes exemplaires :

- Établissement avec le taux d'absentéisme le plus bas,
- Tous les rappels sont honorés,
- Une présence constante et un engagement sans faille des agents.
- Et pourtant, voici la récompense :
- Journées de réserve = corvéabilité totale, sans statut d'astreinte,
- Garde d'enfants systématiquement refusée, pour ne pas avoir à vous indemniser,
- 50e CA accordé selon l'humeur du moment, et non selon vos droits.
- CA ou 1/2 CA à poser en cas d'impératif de départ anticipé,
- Et maintenant, même les postes vacants sont obtenus sans appels d'offre.

UN MANAGEMENT PAR LE MÉPRIS, C'EST HONTEUX !

Quand l'autorité devient autoritarisme, quand le droit devient une faveur, quand la loyauté ne mène qu'au dédain,

Alors il est temps de tirer la sonnette d'alarme !

> « Tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser. » — Montesquieu

AGISSONS ENSEMBLE

- ➔ Pour faire respecter nos droits,
- ➔ Pour dénoncer les abus, le manque de reconnaissance, l'irrespect de la vie de famille
- ➔ Pour mettre fin à un système arbitraire soi-disant impartial, qui ne marche que dans un sens

Ne restons pas silencieux. La monarchie ne passera pas.

Ensemble, exigeons le respect et l'égalité pour tous !

Le Bureau local CGT Cp Caen

Centre Pénitentiaire De Caen
Section CGT
35 rue du Général moulin
14000 Caen
Tél. : 02 31 26 42 00